

Le FMI approuve le montant de 7,6 millions de dollars en faveur du Burundi

PANA, 26 août 2014 New York, États-Unis – Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (Fmi) a approuvé le déboursement immédiat d'une somme équivalente à cinq millions de droits de tirage spéciaux (Dts), environ 7,6 millions de dollars américains en faveur du Burundi. Un communiqué publié par le Fmi, et remis mardi à la PANA à New York, indique que les financements interviennent à la fin de la cinquante-septième revue des performances économiques du Burundi dans le cadre du programme de trois ans financé par la Facilité d'élargie de crédit du Fmi, (Extended Credit Facility, Ecf).

Il indique que cette facilité porte à 25 millions de Dts, soit près de 38,1 millions de dollars américains, le montant total des déboursements consentis dans le cadre de cet arrangement. Le communiqué souligne qu'en terminant la cinquante-septième revue, le Conseil d'administration a également approuvé la demande des autorités pour la modification des critères de performance et des objectifs indicatifs pour les mois de septembre-décembre 2014 pour les avoirs extérieurs nets et des créances intérieures nettes de la banque centrale et des financements intérieurs nets, des recettes brutes et des réserves monétaires du gouvernement. Le communiqué rappelle également que la facilité d'élargie de crédit de trois ans d'un montant équivalent à 30 millions de Dts, soit près de 45,7 millions de dollars américains, a été approuvée par le Conseil d'administration le 27 janvier 2012. M. Naoyuki Shinohara, le directeur général adjoint du Fmi et président par intérim du Conseil a déclaré: "Le Burundi a accompli des progrès satisfaisants dans le cadre du programme...et la croissance économique doit passer à près de 4,7 pour cent en 2014, alors que l'inflation baisse aidée en cela par les prix en baisse des produits alimentaires et du carburant et par les conditions monétaires stables. "Cependant la perspective économique à moyen terme demeure difficile avec des risques de baisse provoqués par les incertitudes politiques des élections prévues en 2015, les vulnérabilités dues aux chocs externes tant donnés la base restreinte d'exportation du Burundi et de l'importante norme flux de réfugiés".